Historique:

Après la guerre de 1870, l'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, prive la France de la barrière naturelle des Vosges. La constitution d'un rideau défensif, présentée par le général Séré de Rivières, est adoptée par le gouvernement Thiers en 1873. En arrière de cette ligne, des places de deuxième catégorie constituent une deuxième ligne de défense, et servent au regroupement et à l'approvisionnement des armées du front. De 1874 à 1914, construction et armement de 166 forts, 43 petits ouvrages et 250 batteries. Les forts sont constitués d'un bâtiment ou casernement, desservi par une cour centrale. Le casernement comprend un ensemble de salles réparties sur un ou plusieurs niveaux. Ces salles sont généralement couvertes de voûtes en canonnière plein-cintre. L'ensemble, ceinturé par des fossés secs, est flanqué de caponnières. L'autonomie des forts, estimée à trois mois, est possible grâce à des magasins de vivres et à poudre, puits et citernes. Dijon, doit permettre de verrouiller le passage vers Paris et contrôler le massif du Morvan. Ce fort a été construit pour protéger la route de Dijon vers l'est, de 1877 à 1880. Il possède une porte d'entrée originale en briques et pierres, rappelant le style en vigueur au début du XVIIe siècle.

Périodes de construction : 4e quart XIXe siècle

